

La Confédération de la Construction en Terre Crue (CCTC) souhaite vous poser quelques questions sur votre travail afin de réaliser des Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) pour la filière terre crue.

Une FDES, qu'est-ce que c'est ?

Une FDES est un document normalisé qui indique l'impact environnemental et sanitaire d'un matériau de construction. Les FDES sont utilisées pour réaliser le calcul de la performance environnementale et sanitaire d'un bâtiment.

Pour tout projet nécessitant le dépôt d'un permis de construire, un calcul d'analyse de cycle de vie (ACV) utilisant des FDES va être obligatoire dès la mise en place de la prochaine réglementation environnementale (qui viendra remplacer la RT2012, au cours de l'été 2021). En l'absence de FDES pour un matériau, des données génériques très défavorables seront utilisées dans ce calcul. Disposer de FDES pour les matériaux de construction à base de terre crue permettra de valoriser les bonnes performances environnementales et sanitaires de ces matériaux.

La durée de réalisation d'une FDES prend plusieurs mois, s'étend jusqu'à facilement 1 an ou plus. Cette longue durée s'explique par la collecte de différentes données détaillées durant la fabrication ou d'autres étapes comme le transport, la mise en œuvre, les matières premières, les différents composants, les fournisseurs d'énergie, etc.

Des FDES pour la filière terre crue

La CCTC a lancé un projet de réalisation de FDES collectives sur les matériaux adobe, bauge, pisé et terre allégée. Contribuer à ce projet, c'est s'assurer que ces matériaux, et leurs qualités environnementales, seront toujours valorisables dans le cadre de la prochaine réglementation. La CCTC vous a identifiés comme constructeur terre crue, nous vous sollicitons pour la récolte de données environnementales et sanitaires concernant votre pratique quotidienne.

Remplir le questionnaire

Voici un questionnaire à remplir par vos soins. Il vous faut remplir un seul questionnaire « Entreprise » et un questionnaire « Technique » par chantier pour lequel vous disposez des données nécessaires. Si vous mettez en œuvre plusieurs techniques sur un même chantier, il faudra remplir un questionnaire « Technique » pour chacune (un questionnaire pour la bauge, un questionnaire pour les adobes, etc.). Si vous souhaitez nous fournir des données moyennes sur l'ensemble de votre activité sur une ou plusieurs des techniques concernées, contactez-nous pour en parler (voir adresse de contact ci-dessous). Si vous n'êtes pas en mesure de renseigner complètement un questionnaire, vous pouvez nous renvoyer un questionnaire incomplet, les données nous seront utiles dans tous les cas.

Et ensuite ?

Lorsque nous aurons réuni suffisamment de données de différents constructeurs en terre, nous synthétiserons ces informations dans des FDES, une pour chaque technique constructive. Notre travail sera contrôlé par un vérificateur externe avant d'être déposé sur la plateforme INIES, base nationale française de référence. Les FDES seront alors accessibles à tous, pour consultation et pour être utilisées. Vous serez tenus au courant de l'avancement du projet via un retour sur les données collectées et vous serez informés lors de la finalisation des FDES.

Contact

Votre interlocuteur principal est le bureau d'études Ecozimum, représentant d'Areso au sein de la CCTC et chargé de piloter le groupe de travail pour la collecte de données pour les FDES.

Pour nous envoyer vos questionnaires remplis ou en cas de question ou suggestion, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : fdes-cctc@ecozimum.com

Confidentialité des données : vos données seront diffusées uniquement aux personnes en ayant besoin pour les calculs ; si vous souhaitez un traitement particulier de vos données, nous pouvons les anonymiser. Merci de nous l'indiquer lors de l'envoi de vos questionnaires remplis.